



liaison

# **EDITO**

Chers adhérents,

Voilà déjà 4 mois que nous traversons une période bien compliquée avec cette pandémie relative au COVID 19 qui, tel un ouragan, a créé un effet de surprise auquel nous n'étions pas préparés. Après les premiers instants de sidération, accrochés aux informations gouvernementales successives, nous avons dû apprendre à nous confiner et à limiter nos relations familiales, sociales, professionnelles... Puis le déconfinement a apporté aussi son lot d'inquiétudes : l'impact économique bien sûr, le risque pour la santé et les gestes barrières pour limiter la contamination...

Le port du masque obligatoire a rapidement accentué nos difficultés de communication ne permettant plus la lecture labiale qui nous est si importante pour la discrimination de la parole. Le BUCODES SURDIFRANCE et les associations de malentendants se sont saisis de cette problématique et ont fait remonter ces constats dans les médias et réseaux sociaux mais aussi au niveau du gouvernement. Les prototypes de masques transparents émergent un peu partout en France : à Brest, Toulouse, Limoge, Lyon, Grenoble... mais sans homologation pour l'instant !.... Des initiatives avec badges et stickers « je lis sur les lèvres » ont été mis en ligne sur la boutique du BUCODES SURDIFRANCE, pour nous faciliter les échanges avec les tiers et tous ceux qui les utilisent constatent la bienveillance de leurs interlocuteurs qui acceptent de baisser leur masque pour faciliter l'échange.

Il va nous falloir apprendre à vivre avec le Covid 19 et à rester vigilant pour nous protéger mutuellement. Il va nous falloir réfléchir également à nos modes de vie, à notre relation avec la société de consommation, à nos désirs et souhaits qui ne sont plus en adéquation avec une attitude écoresponsable, avec une économie de proximité et solidaire...

J'ai envie de croire que cette période va permettre de retisser un lien social plus fort, plus conscient, plus responsable pour vivre en harmonie sur notre planète avec plus de solidarités. C'est cette solidarité qui est à l'œuvre pour chacun d'entre nous au sein d'Oreille et Vie par le soutien face aux difficultés liées à la crise, qu'elles soient personnelles, sociales ou professionnelles. Le Conseil d'Administration d'Oreille et vie continue de vous représenter dans ses actions sur le terrain, dans la presse et au Gouvernement par le biais du Président du BUCODES SURDIFRANCE, Yann Griset, qui porte nos revendications au CNCPH (Comité National de Consultation des Personnes Handicapées). Ce sont les actions de l'association, vos témoignages pendant cette période qui sont repris dans ce bulletin. Cette crise sanitaire aura mis en avant la problématique de communication des malentendants et aura contribué à une large sensibilisation du public sur le plan national.

Très bon été à tous, sans le festival interceltique! Prenez soin de vous et à très bientôt

Nelly SEBTI Présidente

Photo : essai de masques à fenêtres à Grenoble

Le but du bulletin de liaison est de rendre compte des activités de l'association, d'informer sur ce qui peut être utile aux malentendants ou devenus sourds que nous sommes, d'annoncer les projets des prochains mois. Ainsi une bonne partie de ce numéro aurait dû être consacrée à la conférence programmée pour mars dernier « Perte auditive : pourquoi un tel déni ? »

Mais un virus malin, un coronavirus, le Covid 19, est venu bouleverser la vie de la planète entière et les projets de très nombreux hommes et femmes, en particulier des français et françaises. Il a donc fallu annuler, ou reporter, les projets : la conférence et le loto pour Oreille et Vie. Et l'avenir reste incertain. Mais il est permis de faire quelques projets, en espérant qu'ils pourront être réalisés.

Le Conseil d'Administration d'Oreille et Vie, et notamment les membres du bureau (présidente, Viceprésidente, secrétaire et secrétaire adjointe, trésorière) ne sont pas restés inactifs et vous avez reçu des informations pendant le confinement et lors du déconfinement. Les relations entre associations du Bucodes (grâce à Internet) et avec son président Yann Griset ont permis d'avoir, et de transmettre, des informations utiles et récentes.

Bien sûr les adhérents qui ont donné une adresse mail ont été favorisés. Mais l'envoi d'un courrier postal demande une préparation longue. C'est pourquoi ces envois sont assez peu nombreux, mais nous nous efforçons d'y mettre les informations essentielles, comme cela a été le cas pour le courrier envoyé le 20 avril, en plein confinement.

Ce numéro du bulletin de liaison rappelle la vie de l'association depuis le confinement. Il commence par les témoignages envoyés par des adhérents suite à l'appel lancé par mail et courrier postal.

# Témoignages d'adhérents

Quatre courts témoignages dont trois reçus dès le mois d'avril

#### **Philippe**

Je porte un masque réutilisable et la distance sociale me gêne dans la compréhension orale de la personne.

J'ai tendance à m'approcher et la personne recule. De plus c'est un peu difficile de comprendre la personne si elle porte un masque.

Enfin la buée sur les lunettes avec un masque est problématique et je n'ai pas trouvé de solution en pharmacie. Je vais essayer des astuces maison mais j'ai peur d'abimer mes verres spéciaux.

#### Aline

Pour l'instant je n'ai pas de problèmes quand je demande de baisser le masque pour pouvoir comprendre, je l'ai fait à la poste, à la boulangerie et à la pharmacie.

#### Rozenn

- Pour mon travail (aide-soignante) c'est compliqué et de plus en plus éprouvant, le port du masque ne facilitant pas la compréhension. J'arrive à épuisement.

#### Jean-Noël

La situation du moment n'avantage pas les sourds et malentendants (distanciation, port du masque). Quand il n'y a pas obligation de le mettre, je n'en porte pas en respectant la distance appropriée.

Il est des endroits où l'obligation s'impose, on respecte. Une fois je n'avais pas de masque avec moi, je me suis vu refusé l'entrée du magasin.

On ne se prend pas la tête, mais j'ai l'impression d'être dans un autre monde. Cette année pas de Festival Interceltique, pas d'occasion de voir dans l'immédiat peut être dans une autre date.

Quatre témoignages plus longs.

#### Roger

Un dialogue à Emmaüs-Rédéné lors de l'achat d'une montre d'occasion :

- Vous avez triou?
- Pouvez-vous répéter svp ?
- Vous l'avez biou?
- Excusez-moi, je ne comprends pas.

La vendeuse baisse alors son masque et dit en articulant : "Vous l'avez prise où ? " (Il y avait 2 zones d'exposition avec des prix différents)

Et là elle me dit:

- Avec ces masques, on comprend mal quand on parle.
- Oui, et en plus je suis malentendant. Il faudrait des masques transparents, pour que l'on puisse lire sur les lèvres.
- Ah bon !? Je ne connais pas.

La plupart du temps, quand on fait répéter l'interlocuteur masqué, ça l'irrite et il prend conscience que la lecture labiale contribue à la compréhension.

The end

### Violette

Un proche de ma famille de 89 ans a dû être hospitalisé en Avril pour de graves problèmes de santé, en région parisienne. Cette hospitalisation soudaine (hors Covid) a été un traumatisme car aux problèmes de santé se sont ajoutés les problèmes récents d'hypoacousie rendant le dialogue avec le personnel très difficile sans possibilité d'être accompagné par les proches interdits de visite. Habitué au sous titrage à la télévision celui-ci n'a pas pu être activé et donc les informations elles aussi ont été réduites.

A la sortie la prise de conscience des difficultés que la baisse d'audition entrainait un rendez-vous a été pris avec l'ORL de cet hôpital et un audioprothésiste passera à domicile pour les essais de prothèse.

Il aura fallu beaucoup de souffrance psychologique pour passer le cap et prendre cette décision.

#### Marine

Je suis Marine. Je fais partie de l'association "Oreille et Vie" depuis plusieurs années.

Mon problème, à la différence de la plupart des autres membres de l'association, n'est pas celui d'une perte d'audition globale. J'entends assez bien mais je distingue mal les sons. Car quand j'étais plus jeune j'ai perdu mon audition à plusieurs reprises, notamment lorsque j'étais en maternelle. Et maintenant, je suis affectée par des acouphènes depuis au moins quinze ans et par de l'hyperacousie. Je prends des cours chez une orthophoniste pour parvenir à améliorer ma compréhension.

Pendant le confinement, les cours d'orthophonie ont été interrompus. Au moment du déconfinement, il a fallu que l'orthophoniste trouve une solution pour pratiquer son métier. Pour que ses élèves puissent voir le mouvement de ses lèvres, elle a installé entre elle et eux une plaque transparente verticale de Plexiglas. S'il n'y avait pas eu cette plaque de Plexiglas, on n'aurait pas pu reprendre les cours et, du coup, je n'aurais pas pu continuer à m'améliorer.

Au travail (ménage d'un cabinet médical) on doit porter le masque pendant toute l'heure d'intervention (même si on se trouve seul sur place) car on est deux à travailler. Et il n'est pas toujours facile de garder une distance. Ma collègue n'est pas très causante et donc ca ne me crée pas de grand problème de communication.

Avec l'association qui nous emploie on a aussi tout un protocole sanitaire en amont pour intervenir chez les particuliers et parfois je les croise où les trouve chez eux. Mais là encore je m'en sors relativement bien pour communiquer avec eux malgré quelques petits bémols de compréhension. Il faut préciser que j'ai une longue expérience dans l'agroalimentaire avec le port du masque en permanence plus la surdité donc je m'adapte au mieux... Je mesure également chaque jour la chance d'avoir été implantée.

Au quotidien, je me débrouille aussi et puis si j'ai un doute je porte un petit badge (j'en ai 2) et je le mets en évidence sur le vêtement sinon je dis que je n'ai pas compris. L'autre jour, partie récupérer un petit fauteuil à BUT Lanester, l'employé me parle avec le masque bien sûr et je ne comprends rien. Je lui dis que je suis sourde et toute seule en plus pour charger le fauteuil dans mon véhicule et là il me fait un geste pour me faire comprendre que pas grave et que lui il va m'aider (sympa!!). Du coup l'appréhension est un peu retombée un peu et tout a bien fini.



Je pense que pas mal de gens comprennent que ce n'est pas simple pour les sourds et malentendants et ca arrive aussi que eux ont du mal à nous entendre car le masque étouffe un peu la voix. J'avance quand même car il le faut bien mais je me doute que pour certains d'entre nous ce ne sera pas évident du tout.

# **LES MASQUES A FENETRE**

Les témoignages qui précèdent et de nombreux autres, oraux ou sur les réseaux sociaux, montrent que le port du masque entraîne bien des difficultés aux malentendants. Oreille et Vie, les associations membres du Bucodes, le Bucodes lui-même, ont cherché à savoir comment on pouvait tourner la difficulté. Et cette recherche leur a fait découvrir que bien d'autres personnes sont handicapées par les masques qui cachent le visage : les personnes ayant des troubles psychiques ou autistiques, à l'école les enfants ne peuvent pas voir le sourire encourageant de leur enseignant...

De nombreuses initiatives ont été prises pendant le confinement, et quelques personnes ingénieuses ont conçu des masques avec une fenêtre transparente, laissant voir les lèvres. Mais il faut une homologation pour qu'ils puissent être commercialisés. En cette fin du mois de juillet on attend toujours cette homologation et le changement de gouvernement ne fait que retarder les décisions, et ceci d'autant plus que Madame CLUZEL, ministre déléguée aux personnes handicapées, n'a pas été remplacée.

### Dernière minute

Deux prototypes de masques à fenêtre peuvent être mis sur le marché et utilisés sans risque. Nous n'en avons pas les margues.

Une note ministérielle permettant un classement grand public circule dans les administrations.

Des organisations professionnelles ont aussi communiqué pour demander ces masques à fenêtre. Comme il faudra porter des masques pendant encore de longs mois, l'action commencée sera poursuivie, sans doute renforcée.\*

# Communiqué du Bucodes (30/04/2020)

### Covid-19: Pour que les masques laissent passer la parole

Les masques transparents sont extrêmement utiles et répondent à un besoin d'accès à la lecture labiale partagé par plus de 6 millions de personnes en France.

"Comment fera-t-on pour comprendre si tout le monde a la bouche cachée par un masque ?". C'est une crainte qui nous est largement remontée ces jours-ci. Par ailleurs, le sujet suscite l'intérêt, trouve sa



place dans les médias et nous en sommes ravis. Plusieurs projets émergent pour concevoir des masques inclusifs avec une partie transparente qui permettra de pouvoir continuer à s'appuyer sur la lecture labiale pour converser. Et pour beaucoup de malentendants et devenus-sourds, c'est indispensable.

### Mais à quoi cela sert-il?

Parce que dans de nombreuses situations du quotidien, une personne malentendante peut percevoir plus ou moins de son sans pour autant comprendre ce qui se dit,

la lecture labiale représente une aide précieuse pour comprendre la parole. Quand le cerveau reçoit des informations sonores partielles, il s'appuie donc sur des informations visuelles et déduit le reste au regard du contexte et de tous ces indices. La lecture labiale est une pièce de ce puzzle et pas des moindres, quel que soit le niveau de surdité. Même les personnes bien entendantes s'en servent, souvent sans s'en rendre compte.

### On l'utilise un peu, beaucoup, à la folie... mais ça ne suffit pas

La lecture labiale est un appui nécessaire mais reste fatigante avec un résultat partiel. Elle n'a pas vocation à se substituer aux autres dispositifs d'accessibilité indispenmais elle est un levier compréhension non négligeable que tout un chacun utilise, un peu ou beaucoup, consciemment ou non, pour se faciliter l'accès à la communication. Oui, tout un chacun : dans un environnement très bruvant sans voir la bouche, tout le monde rencontrera des difficultés à comprendre D'autres solutions humaines ou techniques viennent la compléter : amplification sonore, boucle magnétique, LfPC ... Même les personnes qui communiquent en langue des signes peuvent, en complément, s'appuyer sur la lecture labiale



#### Où diffuser ces masques?

Dans l'idéal, il faudrait que tout le monde porte ce type de masque. Mais déjà hôpitaux, personnels intervenants à domicile, EHPAD, équipes qui comptent une personne sourde ou malentendante, commerçants... Il n'existe pas encore d'homologation qui permette des utilisations en environnement médical mais il est indispensable que ceux-ci soit distribués dès leur mise à disposition sur le marché français. L'angoisse, l'exclusion et la solitude engendrées par l'incompréhension sont des facteurs aggravant de nombreuses pathologies.

### J'ai un accueil en langue des signes, ça ne suffit pas ?

Il y a aujourd'hui en France entre 6 et 7 millions de personnes ayant des difficultés d'audition. Une personne sur dix ! Parmi elles, 1% communique en langue des signes. Pour des millions de personnes qui perdent de l'audition avec l'âge ou la maladie et bien souvent après l'acquisition du langage, l'arrivée de la surdité est progressive et l'appareillage auditif permet de rester dans un monde familier : celui du français oral.

L'accueil en LSF n'est donc pas suffisant. Un accueil accessible aux personnes sourdes et malentendantes doit respecter le choix du mode de communication. Il existe plusieurs dispositifs qui permettent de faire intervenir un interprète à distance, via une tablette. L'utilisateur choisit entre afficher de la langue des signes, un sous-titrage en temps réel ou de la LfPC pour traduire en direct les propos de son interlocuteur. S'il utilise le son, il doit aussi pouvoir se connecter à une boucle magnétique (lien vers article sur le sujet).

### **Comment je repère les personnes malentendantes?**

La surdité fait partie de ces handicaps qui sont dits invisibles. Plus que jamais, nous encourageons l'ensemble des personnes malentendantes ou devenues-sourdes à faire savoir leur surdité et leurs besoins pour que leurs interlocuteurs puissent s'adapter dans la mesure du possible et dans le respect des mesures barrières en place. Des badges existent qui permettent d'afficher ses difficultés d'audition.

En parallèle une action de sensibilisation, à laquelle a participé Oreille et Vie, a été faite en direction de divers acteurs de la société.

Voici un extrait de la lettre adressée par le Docteur Bruno BOYER président de la section santé de l'ordre national des médecins, au Professeur Jérôme SALOMON, directeur général de la santé.

« Monsieur Yann Griset, Président de SurdiFrance sollicite le soutien de notre Institution pour la fabrication, l'homologation et la diffusion d'un masque de protection permettant la lecture labiale pour les personnes atteintes de déficience auditive dans le but de contribuer ainsi à une démarche citoyenne et inclusive.

Le bureau du Conseil national accueille très favorablement cette demande de soutien pour le développement de ces masques {dont le port obligatoire risque d'être la norme dans certaines situations pendant encore plusieurs mois}; il ne faudrait pas qu'un handicap incite la personne qui en est atteinte à ne pas respecter les gestes-barrière, au seul motif que le matériel actuellement commercialisé la coupe de toute communication avec l'extérieur.

Nous souhaitions vous en faire part. »

# Lettre aux députés du Morbihan :

Cette lettre a été envoyée par mail le 5 mai. Quatre députés (sur les 6) ont répondu, indiquant qu'ils avaient transmis à Madame CLUZEL, alors ministre déléguée aux personnes handicapées.

# Les déficients auditifs face à la pandémie

Dans la situation que nous connaissons à cause de la pandémie de Covid 19, nous nous permettons de vous interpeler sur la situation particulière des personnes malentendantes ou sourdes. En effet pour ces personnes dont le handicap a pour conséquence des difficultés dans les échanges oraux, les gestes barrière, dont nous reconnaissons toute la nécessité, sont un obstacle supplémentaire à la communication et peuvent conduire à un isolement encore plus grand et à une mise en danger.

Or, même si les réseaux sociaux ont fait état de ces difficultés (voir entre autres les pages Facebook du Bucodes et d'Oreille et Vie), très peu de médias se sont saisis de la problématique et surtout les mesures prises ou annoncées ne sont pas de nature à lever les obstacles nouveaux.

Nous voulons vous alerter en particulier sur les masques, les appels téléphoniques, les difficultés en cas d'hospitalisation.

### 1. Les masques et la distance sociale

Ils sont bien sûr nécessaires mais pour les personnes qui ont besoin de lecture labiale pour comprendre leurs interlocuteurs, ils sont une irrémédiable mise à l'écart. En outre la distanciation fait perdre de l'intensité sonore. Dès lors, comment faire ses achats de première nécessité, les commerçants portant des masques ? Chez un professionnel de santé, comment se comprendre ?

Il peut exister dans l'un ou l'autre lieu des équipements en accessibilité, mais ils passent tous par un micro, un outil devant lequel on parle et qui, donc, peut capter des postillons susceptibles d'être contaminés. Nous avons ainsi pu voir un laboratoire d'analyse où le micro a été condamné, rendant le système inefficace.

M6 a consacré un court reportage sur ce sujet. Il est visible à ce lien : <a href="https://www.youtube.com/watch?v=dZe4Fzz9sIA&feature=youtu.be">https://www.youtube.com/watch?v=dZe4Fzz9sIA&feature=youtu.be</a>

Pour compléter voici 3 témoignages d'adhérents d'Oreille et Vie

- -(surdité+déficience visuelle) Je porte un masque réutilisable et la distance sociale me gêne dans la compréhension orale de la personne.

J'ai tendance à m'approcher et la personne recule.

De plus c'est un peu difficile de comprendre la personne si elle porte un masque.

Enfin la buée sur les lunettes avec un masque est problématique.

Pas de solution en pharmacie.

Je vais essayer des astuces maison mais j'ai peur d'abimer mes verres spéciaux

- (ne comprend pas sans lecture labiale) Pour l'instant je n'ai pas de problèmes quand je demande de baisser le masque pour pouvoir comprendre, je l'ai fait à la poste, à la boulangerie et à la pharmacie. Est-ce prudent ?
- (Aide-soignante) Pour le travail c'est compliqué et de plus en plus éprouvant ; le port du masque ne facilitant pas la compréhension. J'arrive à épuisement.

Une entreprise de Lyon, Odiora, et une de Grenoble travaillent l'une à des masques avec fenêtre (voir la vidéo de M6), l'autre sur des visières. Mais les homologations sont longues à obtenir. *Comme parlementaire, pourriez-vous soutenir les projets ?* 

#### 2. Les appels téléphoniques d'urgence

Toutes les communications sur le Covid 19 invitent à faite appel au Samu (le 15) en cas de signes de maladie. Comment font ceux qui ne peuvent pas téléphoner ?

Il existe un numéro d'urgence par SMS qui a été créé il y a quelques années, le 114 (ne pas confondre avec le numéro de téléphone qui a été mis en service pour les femmes victimes de violences). Pourquoi cette information n'est-elle pas diffusée ? Et ces appels SMS sont également utilisés par les personnes handicapées de la voix.

### 3. L'accueil en milieu hospitalier

Les personnes malentendantes ou sourdes qui doivent être hospitalisées, notamment si elles sont victimes du Covid 19, se retrouvent coupées de tout leur entourage, dans un milieu qui connait mal la déficience auditive avec toutes ses nuances, à commencer par l'attention à porter aux appareils auditifs et processeurs d'implants cochléaires (piles, séchage, nettoyage). Si l'état est grave la personne ne peut pas s'en occuper. Et si la personne n'a pas ses appareils elle se trouve coupée de toute communication.

Pour sa part le personnel se trouve accaparé pour les urgences et le plus souvent il n'a pas de formation à la relation avec les personnes malentendantes ou sourdes, ne comprenant pas par exemple que la personne ne réponde pas à une demande parce qu'elle n'a pas entendu, non parce qu'elle dort ou est inconsciente.

Dans bien des cas, savoir que la personne peut ne pas entendre et une simple ardoise permettent d'échanger sur l'essentiel.

Nous vous saurions gré de bien vouloir faire remonter ce document aux ministères et services compétents et de soutenir notre demande de prise en considération de la population des personnes handicapées auditives, avec toute sa diversité et ses besoins propres.

# Article du Télégramme, page Lorient, 22/05/2020

Oreille et Vie a envoyé le communiqué du Bucodes à Ouest-France et au Télégramme. Ouest-France a publié un petit article indiquant que l'association Oreille et Vie demande des masques transparents. Une journaliste du Télégramme a demandé à nous rencontrer et un article est paru en page Lorient le 22 mai. Le voici reproduit intégralement.

Nelly Sebti et Jeanne Guigo, la présidente et vice-présidente de l'association Oreille et vie, font état des difficultés grandissantes du port du masque pour la population sourde et malentendante.



# Un masque handicapant pour les malentendants

Difficile pour un sourd et malentendant de lire sur les lèvres quand tout le monde porte un masque.« Un obstacle supplémentaire à la communication qui nous isole encore plus », expliquent Nelly Sebti et Jeanne Guigo, de l'association Oreille et vie, qui demande l'homologation rapide des masques transparents ou avec une fenêtre.

#### Katell Brélivet

### En quoi les difficultés des sourds et malentendants se sont accrues avec la crise du Covid-19.

« Pour ces personnes dont le handicap complique les échanges oraux, les gestes barrière sont un obstacle supplémentaire à la communication. Le port du masque nous isole encore plus. On ne peut plus lire sur les lèvres, le son est par ailleurs étouffé alors que notre déficience ·auditive créée déjà une distorsion des sons. La distanciation sociale est aussi handicapante. »

### Avez-vous le sentiment que vous avez été un peu oubliés ?

« Il ne faudrait pas qu'on soit considéré comme des citoyens de seconde zone. Citons l'exemple du sous-titrage. Seules les allocutions du président de la République Emmanuel Macron sont sous-titrées. Celles du Premier ministre, non. Il y a bien la langue des signes mais une grande majorité ne la comprend pas. Retirer le masque, c'est prendre le risque de contaminer ou d'être contaminé. On doit aussi participer à la solidarité et respecter les gestes barrière, comme tout le monde, mais notre déficience ne doit pas être ignorée »

#### Vous évoquez même un risque d'isolement et de détresse.

Les malentendants en activité sont souvent en grande détresse avec le port du masque généralisé. Ils se sentent vraiment mis à l'écart. Nous avons beaucoup de témoignages dans ce sens. On est oraliste, c'est surtout avec des entendants qu'on a besoin de communiquer, les soignants, dans les magasins, avec notre famille. Du coup, on encourage à porter le badge: une façon de dire qu'il faut faire attention et parler lentement avec un masque. La France compte quand même six millions de malentendants, dix millions en comptant ceux qui souffrent de surdité légère. Notre association représente 84 personnes. Si la crise devient durable, cela va nous exclure de toute vie sociale. Avec un phénomène d'isolement aggrayé. Un isolement bien réel pour nous. »

## Vous préconisez l'usage des masques transparents pour laisser passer la parole.

« Effectivement. Les personnes déficientes auditives peuvent porter une visière à la place du masque mais avec le risque d'être stigmatisé. Notre association est équipée d'une boucle d'induction magnétique: un appareil de guichet qui, aujourd'hui, nous est indispensable. Mais les masques avec fenêtre nous faciliteraient vraiment la vie. Ils permettent de continuer à s'appuyer sur la lecture labiale pour

converser. Le problème, c'est qu'ils ne sont pas encore homologués. Il faut accélérer l'homologation pour que ces protections spécifiques soient mises sur le marché. »

# Communiqué de la Société Française d'Audiophonologie

(extrait, 28/05/2020)

**«** 

Lorsque la surdité est moins importante, le recours à la lecture labiale reste indispensable pour les échanges en situation bruyante pour la majorité des personnes malentendantes. Le port du masque impacte donc de façon majeure la communication des personnes malentendantes adultes ou enfants dans les relations sociales, la vie quotidienne, ainsi que dans le milieu professionnel et l'éducation.

C'est pourquoi la Société Française d'Audiologie recommande l'homologation, la mise à disposition et le port de masques transparents pour tous les professionnels amenés à côtoyer des personnes malentendantes (éducation, soignants, commerçants, services publics,...) mais également dans les entreprises accueillant des travailleurs malentendants, afin de maintenir les échanges, d'assurer la sécurité de tous et de maintenir l'intégration des personnes sourdes et malentendantes. »

# La position de la fédération nationale des orthophonistes

« Après des semaines sans possibilité de recevoir leurs patients dans leurs cabinets faute d'équipement professionnel individuel, les orthophonistes et leurs patients se retrouvent dans une situation dramatique : l'inadaptation de ces équipements, **les masques chirurgicaux.** 

Patients porteurs d'une surdité, appareillés ou non, d'un trouble de langage, de la communication dans le cadre d'un trouble du neuro-développement, de l'autisme, d'atteintes génétiques ou neurologiques, de pathologies neuro-dégénératives, enfants comme adultes, se retrouvent privés de la source principale du message oral : la bouche et les mimiques faciales.

Doublement pénalisés, aux cours de leurs soins et de la vie courante, ils se retrouvent en difficulté de communication, renonçant souvent à leurs besoins face à la complexité de la situation.

(Site Internet www.fno.fr)

# **ACCESSIBILITE: ACTION ET INFORMATION BIM**

Le Covid 19 n'a pas (ne doit pas) effacé les autres sujets de préoccupation. Parmi eux l'accessibilité est reste d'une brulante actualité.

Voici la lettre qui a été envoyée à la présidence d'une société de laboratoire d'analyses.

# Lettre à la présidente de Biolor

Madame La Présidente,

Je vous adresse ce courrier suite aux remarques qui m'ont été faites par une adhérente de l'association Oreille et Vie, association dont je suis la présidente.

Comme vous le savez sans doute, Oreille et Vie rassemble des personnes devenues malentendantes ou sourdes. Elle a pour mission d'offrir à ces personnes un lieu d'écoute et d'information, de faire connaître leurs difficultés et leurs besoins aux responsables des services recevant du public, d'être attentifs à l'application des règlements qui concernent les déficients auditifs, notamment dans le domaine de l'accessibilité.

Votre groupe possède plusieurs laboratoires d'analyse sur le pays de Lorient. L'adhérente qui m'a interpellée, sourde totale avec deux implants cochléaires, en fréquente deux : ceux des sites Franchet d'Esperey et Scorff. Elle me dit qu'elle a des difficultés pour communiquer avec les secrétaires de l'accueil et parfois avec l'infirmière chargée des prélèvements.

Il semble que ces personnes n'aient pas été sensibilisées à la communication avec des personnes malentendantes ou sourdes : elles ne savent pas se positionner spontanément et parler en regardant la personne, en articulant. Comme vous le savez, il existe des systèmes d'écoute conçus pour des guichets d'accueil qui facilitent grandement les échanges, mais un seul des deux sites cités est équipé d'un tel système, le site du Scorff.

- Sur ce site du Scorff une personne semble en connaître le fonctionnement (au demeurant simple) mais l'appareil est dans un coin, à un guichet qui n'est pas toujours ouvert, avec un micro quasi condamné en cette période de coronavirus.
- A Franchet D'Esperey on trouve sur la vitre à l'entrée l'affiche ci-dessous. Un véritable camouflet aux personnes atteintes de surdité : pourquoi demandez-vous à ces personnes d'aller sur un autre site pour leurs examens de laboratoire parce qu'elles présentent une surdité ? Cela s'apparente à de la discrimination... Et bien sûr nous sommes persuadés que personne ne suit la consigne, avec le risque de renoncement aux soins...

Vous avez ouvert le site du Scorff et réaménagé celui de Franchet d'Esperey il y a assez peu de temps. Si vous aviez respecté les règles inscrites depuis 2006 dans divers décrets et arrêtés, renforcées en 2014 et 2017, vous auriez constaté que vous deviez faire installer un équipement dans chaque site (dont le coût s'établit entre 200 à 280 euros), et bien sûr un équipement en état de marche, à un guichet ouvert, et directement utilisable pour la personne qui en a besoin.

Je veux aussi préciser que l'ordonnance 2014-1090 du 26/09/2014 fait obligation de prévoir « les modalités et le calendrier de formation des personnels en contact avec le public aux besoins des usagers handicapés et les mesures d'information des usagers à mettre en œuvre par l'exploitant. »

Persuadée que votre objectif est d'accueillir au mieux les patients qui



doivent s'adresser à l'un de vos laboratoires, je me tiens disponible pour échanger sur les moyens à mettre en œuvre pour améliorer l'accueil des personnes malentendantes ou sourdes

Veuillez agréer, Madame La Présidente, l'expression de mes salutations les meilleures.

**Nelly SEBTI** 

# **Boucle d'induction magnétique (BIM)**

Nous savons tous la carence en information sur cette technologie sensée nous rendre accessible réunions, conférences, cinémas... Suite à une action de sensibilisation de l'UNAPEDA (Union Nationale des Parentes d'Enfants Déficients Auditifs) M. Paul MOUSNY, de la société Accessens, qui connait bien la boucle d'induction magnétique, a réagi. Voici de larges extraits de sa contribution. (lien: http://www.unapeda.asso.fr/spip redirect.php3?id article=3175)

- « Les audioprothésistes sont-ils bien informés vis-à-vis de la réglementation sur l'accessibilité à l'information pour les personnes malentendantes. Très peu de personnes malentendantes utilisent cette fonction régulièrement sur leurs aides auditives. [...]
- « Les audioprothésistes ont depuis toujours, mais plus encore depuis septembre 2010 et la parution de la norme européenne sur les bonnes pratiques de la profession, l'obligation de disposer d'un guichet d'accueil muni d'un dispositif de boucle magnétique pour pouvoir ainsi recevoir, mais surtout initier leurs patients à l'usage de ces dispositifs que l'on retrouve désormais dans la plupart des lieux recevant du public. Cette même norme rappelle également l'obligation qu'ils ont d'avoir un autre dispositif de boucle magnétique en fonction dans leur cabine de réglage afin de leur permettre d'effectuer l'adaptation des aides auditives de leurs patients. »
- M. Mousny rappelle le texte de l'arrêté du 14/11/2018 qui « prévoit bien que les aides auditives disposant d'une bobine d'induction, compatible avec la boucle magnétique disponible dans les lieux publics, soient proposées systématiquement à chaque personne s'équipant d'aides auditives, ainsi qu'un accompagnement des personnes sur l'utilisation de cette option lorsqu'elle est disponible sur leur aide auditive.
- « D'autre part, coté fabricants, si on regarde les documents contractuels des aides auditives (modes d'emploi et fiches techniques) on constate l'absence de l'information essentielle de la compatibilité de leurs produits vis-à-vis de la boucle magnétique rendue obligatoire dans les bâtiments par les lois sur l'accessibilité. Ce point représente un réel problème puisque cette information est importante pour l'usage des aides auditives et bien évidemment pour le choix de son futur produit à l'achat. Cet oubli peut juridiquement remettre en question jusqu'à la légitimité de la mise sur le marché de ce produit de santé qu'est l'aide auditive ou l'implant!
- « Afin de communiquer plus clairement sur ce dispositif, il serait peut-être préférable de parler aujourd'hui de cette fameuse compatibilité du produit vis à vis de la loi de l'accessibilité aux informations diffusées dans les établissements recevant du public car la boucle magnétique n'est pas prête d'être remplacée pour l'utilisation dans ces lieux. [...]
- « Entendre au cinéma au guichet d'une gare, pouvoir suivre des débats publics n'est-il pas aussi important dans la vie quotidienne que d'utiliser une tablette ou un smartphone ? [...]
- « Vos aides auditives ou votre implant peuvent vous apporter dès aujourd'hui encore plus d'autonomie et de liberté. Cette fonction vous l'avez déjà peut être intégrée depuis des années sur vos appareils. Si c'est le cas il vous suffit de demander à votre audioprothésiste de vous l'activer et à vous le plaisir de comprendre au cinéma, au théâtre, au guichet de la gare, de la mairie, dans les salles de conférences...

## **Enquête du Bucodes**

Une enquête pour mieux connaître les utilisations des boucles magnétiques <a href="https://forms.gle/cTgSi68LJruHj7vf6">https://forms.gle/cTgSi68LJruHj7vf6</a>
A vos claviers!

12

# **LES REUNIONS « CONFINEES »**

Nos associations n'ont pas été épargnées par l'obligation d'annuler les réunions de leur Conseil d'Administration ou régionales qui étaient programmées avant le confinement.

Cela a été le cas de la réunion du Conseil d'Administration d'Oreille et Vie prévue le 6 juin et de la réunion des associations bretonnes prévue le 28 juin.

Mais cette période a vu se multiplier les réunions en visioconférence. Plusieurs outils sont disponibles pour en organiser. Il restait à se lancer.

# Les projets du Conseil d'Administration

Pour tenir une réunion via Internet, le choix d'Oreille et Vie s'est porté sur Skype qui est gratuit et permet le sous-titrage.

Quatre membres du Conseil d'Administration se sont d'abord donné rendez-vous pour un essai piloté par Isabelle. Cela a permis de constater qu'il n'est pas si simple de réunir plusieurs personnes de cette façon. Aussi le choix a été fait de se limiter aux 5 membres du bureau : Nelly présidente, Jeanne vice-présidente, Aline trésorière, Isabelle secrétaire, Violette secrétaire adjointe. Les autres membres du Conseil d'Administration en étaient informés. Le compte-rendu leur a été envoyé afin que chacun puisse donner son avis sur les décisions qui ont été prises.

## Le projet de randonnée

Dans les conditions sanitaires actuelles, le projet est maintenu pour le **dimanche 13 septembre**.

Le lieu : l'Île aux Moines.

Heure de rendez-vous : 11 h 15 à Port-Blanc pour prendre

le bateau de 11h 35.

Tarif aller/retour : 5,50 euros.

Pique-nique en arrivant sur l'île dans un lieu agréable.

## Audilo

Malgré plusieurs relances par téléphone, mail et courrier postal, nous n'avons pas obtenu de code permettant d'obtenir une réduction sur les produits commandés à cette société.

Il semble que le service rendu par cette société ce soit dégradé depuis qu'elle travaille avec Amazon.

Nous cherchons une autre entreprise.

# Le projet de loto

Les conditions sanitaires du 9 juin ne permettaient pas de prendre une décision. Cette décision est reportée à la réunion de l'automne. Une date sera prise dès que les conditions le permettront.

# La conférence « Perte auditive, pourquoi un tel déni? »

Elle est reportée au printemps 2021.

#### La lecture labiale

Pour ce projet, la première condition de réalisation est l'obtention de financement. Un dossier a été déposé près de la CPAM 56 mais à ce jour nous n'avons eu aucune réponse. Nous attendons septembre pour relancer le dossier si nécessaire.

#### Deux forums à Vannes

La ville de Vannes a maintenu deux forums auxquels participera Oreille et Vie.

- le forum des Associations, le samedi 12 septembre, au parc des Expositions Chorus,
- le forum des Seniors le jeudi 8 octobre.

## Réunion du collectif des associations bretonnes

Une réunion était programmée le dimanche 28 juin à Rennes. Il était hors de question de se retrouver comme prévu, aussi décision a été prise de faire une réunion plus courte (2 h 30 au lieu de 4 à 5 heures habituels) en visioconférence le samedi 27 juin.

L'association Keditu, a organisé cette réunion via le logiciel Teams.

4 associations sur les 5 étaient représentées, la représentante de l'association absente ayant eu un empêchement de dernière minute.

Après quelques difficultés de connexions (nous ne sommes pas encore très familiers de ces techniques) un temps a été pris pour un échange sur la période écoulée depuis le confinement.

Chaque association s'est efforcée de maintenir le contact avec ses adhérents, faisant circuler des informations, en lien avec le Bucodes.

Puis l'échange s'est poursuivi sur les divers points de l'ordre du jour.

Voici l'essentiel des échanges

### CERTA (Centre d'évaluation et de réadaptation des Troubles de l'Audition).

C'est un projet déjà ancien et qui demande beaucoup de temps. Une réunion s'est tenue à Rennes le 6 mars : Nelly et Maryannick ont rencontré Christian Guérin de l'association Surdi 49 qui connait le CERTA d'Angers. Il en est ressorti un projet de visite du Certa d'Angers à laquelle seront invités les responsables de toutes les associations.

Le projet breton est différent de ce qui se pratique à Angers : le CERTA d'Angers est rattaché à une équipe d'implantation alors qu'en Bretagne, l'ARS souhaite établir un CERTA "multi-antennes".

#### Badges à l'hôpital

Des démarches ont été réalisées auprès d'hôpitaux dans le Finistère Nord et dans le Morbihan mais la crise sanitaire a mis le déploiement des badges en attente. Contact va être repris avec l'ARS.

#### Les projets à venir :

- Un atelier sur la visioconférence lors de la prochaine rencontre bretonne à Rennes.
- L'actualisation de notre flyer des associations bretonnes.
- Participation de tous à la randonnée sur l'Île aux Moines proposée par Oreille et Vie
- --Surd'Iroise fêtera ses 10 ans l'an prochain et envisage d'accueillir la rencontre annuelle des associations nord-ouest.

# Carnet

Nous faisons part de plusieurs décès qui ont touché des familles d'adhérents de l'association :

- le 10 juillet Madame LE GREVELLEC, mère d'Annie : elle venait de fêter ses 100 ans.
- le 14 juillet le beau-frère de Violette HERVE LAJUSTICIA, notre secrétaire adjointe.
- Monsieur ECORCHARD, père de Louis, dont les obsèques se sont déroulées le 17 juillet.

Toute l'équipe d'Oreille et Vie présente ses condoléances à Annie, Violette et Louis et les assure de leur soutien.

# **Sommaire**

Le Covid 19 a bousculé nos vies	
Témoignages d'adhérents	
Les masques à fenêtre	
Communiqué du Bucodes (30/04/2020)	
Lettre aux députés du Morbihan :	
Article du Télégramme, page Lorient, 22/05/2020	
Communiqué de la Société Française d'Audiophonologie	9
La position de la fédération nationale des orthophonistes	
Accessibilité : action et information BIM	
Lettre à la présidente de Biolor	10
Boucle d'induction magnétique (BIM)	
Les réunions « confinées »	
Les projets du Conseil d'Administration	
Audilo	
Réunion du collectif des associations bretonnes	
Carnet	13

Calendrier

Peu de dates au calendrier en raison de la situation sanitaire.

Date	Objet	Lieu
12 septembre	Forum des associations	Vannes
13 septembre	Randonnée	Ile aux Mooines
8 octobre	Forum des séniors	Vannes

## Pensez à consulter, le site Internet de l'association, http://www.oreilleetvie.org

**Oreille et Vie,** Association des Malentendants et Devenus Sourds du Morbihan

Membre du Bucodes SurdiFrance

11P Maison des associations 12 rue Colbert 56100 LORIENT

tél/fax 02 97 64 30 11; oreille-et-vie@wanadoo.fr; Site Internet: http://www.oreilleetvie.org

#### **Permanences**

A Lorient le mardi de 16 h à 18 h et le jeudi de 10 h à 12 h

Maison des Associations porte C 2ème étage gauche

**A Vannes** hors vacances scolaires (tél 02 97 42 63 20 hors permanences)

le 1er jeudi du mois de 17 h à 18 h, Maison des Associations, 31 rue Guillaume Le Bartz

le 2ème jeudi du mois de 17 h à 18 h au CHBA (Hôpital Chubert), hall d'entrée

**Pour Pontivy :** contact téléphonique 02 97 27 30 55